

Pack Gestion Locative 42H

Tout le métier de la gestion locative, de la mise en location à la sortie du locataire, modules obligatoires inclus.

Durée : 42h55

Modalité : 100 % en ligne, accessible 24h/24

Délai d'accès : immédiat après paiement, ou à confirmation du dossier de financement

Public : Titulaires de la carte professionnelle T, G ou S, négociateurs, agents commerciaux, collaborateurs d'agence et

Tarifs : 299 € TTC (tarif direct) · 840 € TTC (tarif prise en charge)
de cabinet de gestion.

Objectifs opérationnels

- Situer votre activité dans le cadre réglementé des professions immobilières
- Appliquer les règles déontologiques dans la relation client et entre confrères
- Reconnaître les situations de discrimination directe et indirecte dans l'accès au logement
- Sécuriser vos pratiques de sélection et de traitement des candidatures
- Conduire une mise en location conforme, de l'annonce à la signature
- Gérer la vie du bail : quittancement, charges, révision, incidents
- Préparer et conduire un état des lieux d'entrée ou de sortie
- Décrire l'état d'un logement avec un vocabulaire précis
- Réunir les informations à faire figurer dans une annonce de location
- Rédiger une annonce claire, exacte et attractive
- Identifier les propriétaires bailleurs à contacter sur votre secteur
- Présenter et faire signer un mandat de gestion ou de location
- Lister les obligations du bailleur avant et pendant la location
- Contrôler la conformité du logement mis en location
- Traiter un congé donné par le locataire ou par le bailleur
- Conduire l'état des lieux de sortie et le comparer à l'entrée
- Situer les apports de la loi ALUR pour les professionnels
- Identifier ses effets sur la location et la copropriété
- Distinguer les catégories de charges de copropriété
- Appliquer les clés de répartition
- Identifier le champ d'application du bail commercial
- Repérer les clauses structurantes du contrat

Programme détaillé

Professions immobilières et déontologie (2h)

- Le cadre d'exercice des professions immobilières
- Les principes déontologiques et leurs implications concrètes
- Éthique, transparence et information du client
- Conflits d'intérêts et confraternité
- Cas pratiques commentés

Non-discrimination au logement (2h)

- Principe de non-discrimination appliqué au logement
- Discrimination directe, indirecte et pratiques à risque
- Pièces demandées et traitement des candidatures
- Dialogue avec le propriétaire bailleur
- Traçabilité et preuve des décisions

Être un as de la gestion locative (14h)

- Mandat de gestion et relation avec le bailleur
- Commercialisation du bien et sélection du locataire
- Rédaction du bail et documents annexes

- État des lieux d'entrée et de sortie
- Quittancement, charges et régularisation
- Impayés, congés et fin de bail

Réaliser un état des lieux (1h)

- Cadre et utilité de l'état des lieux
- Trame et déroulé pièce par pièce
- Vocabulaire de description et photographies
- Relevés de compteurs et équipements
- Signature, remise et conservation

Les annonces de location (1h)

- Informations obligatoires de l'annonce
- Affichage du loyer, des charges et des honoraires
- Rédaction et hiérarchie de l'information
- Photographies et présentation du bien
- Diffusion et mise à jour

La prospection, la prise de mandat et la mise en location (2h30)

- Repérage des biens et des bailleurs
- Argumentation de la prestation d'agence
- Signature du mandat et pièces à réunir
- Préparation et diffusion de l'annonce
- Organisation des visites

Obligations du propriétaire bailleur (7h)

- Mise à disposition d'un logement décent
- Diagnostics et documents remis au locataire
- Entretien, réparations et travaux
- Obligations d'information en cours de bail
- Conséquences des manquements

La sortie du locataire (1h25)

- Formes et délais du congé
- Préparation de l'état des lieux de sortie
- Comparaison entrée / sortie et vétusté
- Décompte des sommes dues
- Restitution du dépôt de garantie et litiges

Loi ALUR (4h)

- Contexte et objectifs de la loi
- Encadrement de l'activité des professionnels
- Rapports locatifs et documents obligatoires
- Dispositions relatives à la copropriété
- Points de vigilance pratiques

Les charges de copropriété (4h)

- Charges générales et charges spéciales
- Clés de répartition et tantièmes
- Provisions et régularisation
- Charges récupérables auprès du locataire
- Contestations fréquentes

Le bail commercial (4h)

- Champ d'application et durée
- Loyer, charges et répartition
- Destination des lieux et travaux
- Révision et renouvellement
- Congé et fin de bail

Prérequis

Aucun prérequis de niveau. Une connexion internet et un support informatique suffisent.

Méthodes mobilisées

Parcours e-learning : modules vidéo, séquences commentées et supports téléchargeables consultables pendant toute la durée d'accès.

Évaluation

Quiz d'évaluation en ligne à l'issue du parcours. Attestation de formation transmise sous 24 heures après validation.

Accessibilité

Plateforme accessible 24h/24 depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone. Adaptations possibles pour les personnes en situation de handicap - contact@parcours-immo.fr